

aux fermes-modèles, nous n'en disons pas autant.

Selon nous, l'État, sans dépasser ses obligations, pourrait, devrait peut-être prêter son concours à la création d'un certain nombre de fermes-modèles, semées avec discernement sur l'étendue entière du territoire. Tel est le second moyen proposé par M. Fabre, qui adhère en cela au vœu émis l'an dernier par le congrès agricole du centre de la France.

Si certaines contrées sont soumises à l'empire de la routine, c'est par l'effet d'une certaine rusticité des esprits, plus facile à modifier par l'exemple que par le discours. Les fermes-écoles, dans les pays dont nous parlons, rendraient un double service : celui d'instruire directement les chefs d'exploitation, et probablement, à la longue, celui d'améliorer l'ordre établi dans la distribution du travail.

Dans certains pays, le *fermage à long bail* est une pratique générale, et l'on ne saurait dire à quel point ce système paraît supérieur aux coutumes qui prévalent parmi d'autres populations agricoles. Si, d'un côté, le fermage soustrait heureusement la terre à l'incertitude du riche propriétaire, que ses goûts, ses mœurs, quelquefois ses devoirs retiennent loin des champs, ce n'est pas là son unique avantage : il en a un autre, qui est de placer au-dessus, mais près du laboureur, un directeur toujours présent, intelligent et personnellement intéressé à l'augmentation du profit. Riche, ou du moins aisé, le fermier peut disposer dans sa jeunesse d'une partie de son temps pour la culture de son esprit. Il a le loisir de s'instruire, et il prendra facilement le goût de l'instruction qui prêterait secours à sa fortune. Par ses ordres, sous son œil à tout instant vigilant, le laboureur emploiera ses bras d'une manière chaque jour plus lucrative. De son côté, ce laboureur, pauvre paysan, attiré par l'excellente paie que le fermier sera en mesure de lui donner, deviendra plus volontiers le *soldat* d'une compagnie disciplinée, sagement nourrie, chaudement vêtue, que de rester chétif *volontaire* de l'industrie, mangeant un pain noir souvent trop court pour sa famille, et usant ses forces dans un travail qu'il ne peut alléger par les ressources d'un vigoureux atelage et d'un instrument perfectionné. L'érection d'un certain nombre d'écoles

pratiques d'agriculture nous paraîtrait donc d'un haut intérêt. Ces écoles prépareraient des générations nouvelles, non point de simples manœuvres, mais de régisseurs, d'hommes d'affaires, de maîtres-valets. Un degré de plus de prévoyance et d'aptitude érigerait plus tard ces maîtres-valets en fermiers, qui spéculeraient à leur tour d'après leurs propres idées et aborderaient à leurs propres risques d'honorables hasards.

Dans quelques pages de son court ouvrage, M. Fabre se plaint à bon droit de l'état de déshérissement où demeure l'art de cultiver, lorsque, par un abus désastreux de nos institutions, la bureaucratie, l'ardeur d'occuper des places, est devenue une sollicitude générale. L'effet d'un gouvernement libre devrait être de tourner les esprits vers toutes les sphères où leur activité se déploierait avec le plus d'indépendance possible et le moins de déshérissement pour le trésor public. La passion des places est toute à la fois une source et un instrument de corruption politique ; elle est en même temps un dommage énorme pour l'accroissement de la production, pour le développement de notre richesse. A combien d'époques l'histoire ne montre-t-elle pas cette convoitise des fonctions publiques tout à la fois comme un signe et une cause de la décrépitude des sociétés ? Guérissez par des institutions cette maladie, qui est un effet de la paresse unie à l'amour d'un bien-être éternel, et vous aurez avivé la fécondité du sol autant que la morale publique. Ces idées sont un corollaire naturel de quelques observations habilement recueillies par M. Fabre. Qu'il en tienne compte dans l'examen de son propre système d'enseignement agricole, et il reconnaîtra peut-être, sur certains points, la justesse de notre critique, laquelle ne saurait d'ailleurs obscurcir l'incontestable mérite de son ouvrage.

LA BETTERAVE.

Avantages et emplois de la betterave.

Les avantages que présente la betterave sont maintenant démontrés par la prospérité irrécusable de nombreux établissements où l'on se livre avec le plus grand succès à l'extraction du sucre que renferme sa ra-